

DORPE (VAN) (*Jules-Joseph*), Commissaire général (Deynze, 12.11.1856-Menton, 30.12.1902). Fils de Désiré et de Ouderbeke, Justine.

Van Dorpe était soldat, par goût du métier. La preuve, nous la trouvons dans ses états de services, lesquels attestent que pour son seizième anniversaire, le jeune homme s'engagea au 3^{me} régiment de chasseurs à pied. A 18 ans il était sergent et sous-lieutenant à 22 ans. Le 1^{er} octobre 1884, il entra à l'École de Guerre.

Son premier départ pour le Congo date du 15 avril 1888. Une tâche importante l'y attendait : l'organisation et le maintien du transport entre Matadi, Lukungu et Léopoldville. Il s'y consacra durant trois ans.

Ce service était pour lors l'un des plus importants qui fussent au Congo.

A cette époque, en effet, tout l'effort de pénétration dans le pays se heurtait à la barrière des infranchissables rapides du Bas-fleuve. Pour atteindre l'intérieur, un seul moyen : le portage. Un portage qui, intensément soutenu, allait amener la création de l'historique chemin des caravanes.

Ce chemin s'étirait sur une longueur de 400 kilomètres, sinuant par monts et par vaux dans un décor hostile et grandiose tout ensemble. Ici, le lacet capricieux escaladait les pentes abruptes dominant des ravins vertigineux, là il franchissait des gués formés de pierres glissantes ou s'insinuait entre les lianes dont l'enchevêtrement constituait des ponts mouvants.

C'est par cette voie exténuante, invraisemblable et périlleuse que devait passer tout ce qui devait ou prétendait atteindre le Centre Afrique.

Les indigènes étaient, bien entendu, l'outil indispensable de transport. Pour éviter les abus criants et la surenchère, le Gouvernement de l'État Indépendant devait prendre en main toute l'organisation du portage qui, compromis par malveillance ou maladresse, eut mis en péril tout le ravitaillement du Haut-Congo.

Van Dorpe fut à cette place une cheville ouvrière de premier ordre.

Cela supposait non seulement d'indispensables talents d'organisateur, mais encore beaucoup de qualités humaines. Seul un chef digne de ce nom pouvait insuffler aux porteurs le courage de persévérer dans un effort sans cesse renouvelé et dont maintes tombes ouvertes dans la brousse leur disaient assez les risques.

Van Dorpe fut ce chef, ce manieur d'hommes. Il connaissait les indigènes, parce que tout de suite il s'était appliqué à les comprendre. Sûr de la puissance de son verbe, on le voyait parcourir les villages avec une infatigable énergie et palabrer sans cesse tantôt avec les chefs, tantôt avec les hommes à qui il fallait faire accepter la dure, la presque inhumaine, mais indispensable corvée.

Dynamique et bonhomme, intelligent et habile, Van Dorpe atteignit le résultat cherché. Quelques chiffres seulement : les 43 steamers qui sillonnaient le Haut-Fleuve en 1894, y avaient été apportés pièce par pièce. Ensemble, ils représentaient 100.000 charges dont le transport n'avait pas exigé moins de 10 ans de travail. Et ceci ne constituait évidemment qu'une partie de l'effort à fournir sur le chemin des caravanes : n'y avait-il pas en outre à ravitailler la population blanche de l'intérieur, représentée en majorité par les agents et officiers de l'É.I., de même que l'armée, engagée dans la lutte antiesclavagiste et dont les armes et munitions

devaient être importées ? On peut dire sans exagération que le service du transport Matadi-Léopoldville était alors vital pour l'État en formation.

Le deuxième séjour de Van Dorpe au Congo s'étendit du 7 décembre 1891 au 16 août 1894. Il le vécut dans le district de Matadi où il fut promu commissaire de district de 1^{re} classe à la date du 1^{er} avril 1892.

Le congé qu'il passa en Belgique à l'expiration de ce terme, lui fut une occasion de travailler encore au profit du Congo. Plein de « fougue africaine » notaient ses auditeurs, on l'entendit conférencier successivement à Bruxelles, Bruges, St-Nicolas, Anvers, Lierre, Gand, Diest, Uccle. Partout il semait le véritable esprit colonial.

Le 28 juin 1895, Van Dorpe repartit une troisième fois pour le Congo. Il allait cette fois succéder à Dielman en qualité de commandant en chef de la Force Publique, résidence à Boma. Mais c'est encore comme directeur de Transports qu'il termina son terme : il était à sa place à la tête de cet organisme dont il avait été un rouage essentiel et dont il avait obtenu, au dire des témoins de son action, le maximum de ce qu'on en pouvait attendre.

Le dernier séjour de Van Dorpe au Congo s'étend du 26 décembre 1898 au 2 mars 1901. Il était reparti en qualité de commissaire général et — chose sensationnelle pour l'époque ! — accompagné de sa femme (M^{lle} Augustine Swinens). Dans le district des Cataractes confié à ses soins, il se montra comme à ses postes précédents, un administrateur de premier ordre.

Lorsque Van Dorpe rentra en Europe, après douze années de service effectif au Congo, il laissa derrière lui une belle tâche marquée de son empreinte. Mais lui aussi était marqué par le long effort fourni dans les conditions qui étaient habituelles alors.

Les préoccupations inspirées par son état de santé s'aggravèrent jusqu'au moment où, pour tenter de le sauver, les médecins lui conseillèrent un séjour dans le Midi de la France.

Van Dorpe suivit le conseil, mais le mince espoir qu'avaient pu nourrir ses amis s'évanouit rapidement. Fort peu de temps après son arrivée, le grand Africain s'éteignit à Menton le 30 décembre 1902.

Un monument érigé à Deynze y perpétue sa mémoire comme « ancien commissaire de district et directeur des transports ». Ce sont des titres assurément, et qui furent laborieusement gagnés. Mais Van Dorpe eut certainement préféré, celui — moins officiel, et tout spontanément décerné — d'officier « très consciencieux et entièrement dévoué à ses devoirs » que lui reconnut la presse au moment de son décès.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Étoile Africaine, officier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service et de la Croix militaire de 2^{me} classe.

Publications — *Belgisch-Congo*, Écoles Prof. Glorieux à Oostacker, 1910.

18 septembre 1951.

M. L. Comelieu.

Chapeaux, *Le Congo historique, diplomatique*, pp. 182, 435, 623. — A. Wauters, *État Indépendant du Congo*, pp. 446, 448. — Dom. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 226. — *Mouvement géogr.*, 1908, p. 545. — *Bull. Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1907-08, pp. 401-408. — *Trib. cong.*, 1^{er} janvier 1903, p. 3 ; 8 janvier 1903, p. 1. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 24. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozet, 1894, pp. 182, 435, 624, 634. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. Namur, 1913. — *Belgique Militaire*, 1903, pp. 30-84.